



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ARC CLUB CLUSIEN

COMPTE RENDU AG ORDINAIRE DU 29/09/2023.

Présents : Mme Jacqueline DURAND, Mme Chloé JANOLI, Mme Carine LEONARDUZZI, Mme Marine LEONARDUZZI, Mme Audrey LIOGIER, M. Romain CHAMPON, M. Lionel DEROUSSEAU, M. Dominique FRANCOZ, M. Christian LEONARDUZZI, M. Christophe MAUVAIS, M. François PICOT, M. Grégory TURBELIN, M. Jérôme VAUSSENAT. (13)

Représentés : Mme Christine JULIEN, Mme Lucile PALERMO, Mme Isabelle RACHWAL, Mme Syrine SLIM, Mme Pascale TEYPAZ, M. Lilian ANDRE, M. Fabrice DUCROUX, M. Ethan PEGEOT, M. Patrick RACHWAL, M. Olivier VATOUX. (10)

Présents non-votants : *Mme Marie-Antoinette METRAL (Conseillère Départemental), M. Dominique GENOVESE (Conseiller municipal délégué aux équipements sportifs), M. Sandro PÉPIN (Maire de Scionzier), Mme Lilou BLACHE, Mme Colleen CHALLUT, Mme Élodie HAUPERT, M. Philippe SHERMAN.* (04)

Excusés : *M. Jean-Philippe MAS (Maire de Cluses - Conseiller Départemental), Mme Emmanuelle BOUENO, Mme Énola MARSURA-GUIDO, Mme Océane RACT, M. Christian BLAVETTE, M. Erwan DA-CUNHA-RUFINO, M. Alexis HUSSARD, M. Nathan MANTEL, M. Alban MERCIER, M. Quentin NGUYEN.* (09)

Absents : *Mme Catherine PLEWINSKI (Maire Adjointe en charge de la vie sportive), M. Fabrice FORTE (Président de la Vie Associative de Cluses), M. Jean-François GENTILLE (Président du Club des Sports) M. Jean-François REBOUL (DGA Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes (2CCAM) - DGSTU Ville de Cluses), Mme Maya BRUNO-GUIDO, Mme Gisèle GUILLOT, Mme Thaïs GUILLOT, Mme Amélie MARTIN, Mme Hanaë RENAND, M. Louis DEVIENNE, M. Naël GUILLOT, M. Adel IBRAHIMA, M. Simon LAGLAINE, M. Alexis LEONARDUZZI, M. Pierre LIGATO, M. Baptiste PLAGNAT, M. Paul THENON.* (13).

23 votants (présents ou représentés) sur 30 possibles (voir Statuts).

Ouverture : La séance est ouverte à 19 h 35, ce vendredi 29 septembre 2023.

Ordre du jour :

1)	MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT.....	2
2)	APPROBATION DU CR DE L'AG PRÉCÉDENTE.....	2
3)	BILAN DE LA SAISON 2022-2023.....	2
4)	DEROULEMENT SOUHAITE SAISON 2023-2024.....	3
5)	BILAN SPORTIF saison 2022-2023.....	4
6)	BILAN MORAL.....	5
7)	BILAN FINANCIER ET PREVISIONNEL.....	7
8)	ÉLECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES 2023-2024.....	7
9)	MOTS DES ÉLUS.....	8
10)	MOT DE CLOTURE DU PRESIDENT.....	8



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ARC CLUB CLUSIEN

1) MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT.

Bonsoir à toutes et à tous, nous allons débiter l'assemblée générale de l'Arc Club Clusien 2023.

Tout d'abord, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue. Je remercie les personnalités et tous les adhérents ici présents, d'avoir répondu favorablement à notre invitation.

2) APPROBATION DU CR DE L'AG PRÉCÉDENTE.

Le Compte rendu de l'assemblée générale précédente datant du 30 septembre 2022, disponible sur le site de l'Arc Club Clusien doit être approuvé. Cette approbation définit s'il n'y a pas de remarque et/ou complément à y apporter.

L'approbation du Compte rendu de l'Assemblée Générale 2022 est soumise **au vote**.

<u>Qui est contre ?</u>	0 / 23
<u>Qui s'abstient ?</u>	0 / 23
<u>Donc pour :</u>	23 / 23

3) BILAN DE LA SAISON 2022-2023.

Le bureau est représenté par Romain CHAMPON [Président], Fabrice DUCROUX. [Vice-président], Lucile PALERMO [Trésorier], Carine LEONARDUZZI [Trésorière adjointe], Grégory TURBELIN [Secrétaire], Lionel DESROUSSEAUX [Secrétaire adjoint] et Christian LEONARDUZZI [Responsable matériel].

L'activité principale du club est le tir sur cible anglaise, en salle au préau des Ewües 1, ainsi qu'en extérieur sur notre nouveau terrain, avenue des Glières, proche des scouts.

La communication générale du club se fait via le site internet mais aussi la page Facebook. La communication plus spécifique est faite par mail aux adhérents, par le biais d'adresses dédiées à chaque rôle des membres de bureau. Aussi nous soulignons l'importance de prévenir le club lors de toute modification de vos adresses mails ou postale, et numéros de téléphone.

L'investissement des adhérents au sein du club, est très important. En tant que nouveaux, mais aussi pour les anciens. Si vous pouvez vous investir, merci de vous manifester auprès des membres du bureau. Cela permet de côtoyer d'autres adhérents que vous ne voyez pas si vous ne faites que les entraînements, de pouvoir discuter et aussi de partager nos connaissances et compétences, mais aussi de passer des moments conviviaux.

En tout début d'année dernière, nous avons refait le mur de paille de la salle, celui-ci s'écartait du mur et risquait de tomber. Nous en avons profité également pour simplifier l'accès aux éléments d'entretien du mur de tir, permettant de ne plus devoir démonter intégralement les panneaux comme c'était le cas avant.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ARC CLUB CLUSIEN

Concernant le terrain, nous n'avons pas pu faire tous les travaux que nous envisagions, principalement à cause de la météo de début de printemps et des disponibilités des bénévoles et membres du bureau. Cependant, en fin de saison nous avons pu réparer la palissade qui avait cassé suite à une tempête, celle-ci devrait être maintenant suffisamment robuste pour tenir longtemps. Le bois des palissades a été brûlé afin de le protéger des intempéries.

La nouvelle palissade a en partie été financée grâce à une subvention exceptionnelle du conseil départemental de la Haute Savoie, que nous souhaitons vivement remercier à nouveau pour leur soutien. Nous avons donc acheté le matériel de maintien de la palissade, ainsi que 2 filets de protections de 8m.

Nous avons également pu acheter les dernières cibles qu'il nous manquait, à savoir celle à 60m, ainsi que la double cible à 20m pour les jeunes débutants. Pour finir, nous avons procédé à l'achat de bancs pour agrémenter le terrain et permettre aux jeunes et moins jeunes de s'asseoir.

Nous avons également reçu une subvention de la municipalité de Cluses afin d'aménager le terrain. Nous la remercions une nouvelle fois pour le soutien que la ville nous donne pour ce nouveau terrain. Cette subvention sera principalement utilisée afin d'acheter une enseigne d'accueil Arc Club Clusien qui sera posée sur le container, permettant d'augmenter notre visibilité depuis le boulevard.

Une boîte à clé a été installée par la mairie à notre demande, cela permettra aux compétiteurs qui le souhaitent de pouvoir continuer à s'entraîner davantage, ou pour ceux qui n'ont pas la possibilité de venir s'entraîner pendant les créneaux prévus. Cela permet également, en fin de saison, de permettre aux archers qualifiés à certains championnats qui ont lieu en octobre de les préparer.

Questions ? : **NEANT**

4) [DEROULEMENT SOUHAITE SAISON 2023-2024.](#)

Nous disposons à présent de toutes nos cibles sur le terrain, et les palissades sont maintenant robustes. Toutefois, ce n'est toujours pas fini. Il nous faut encore mettre en place 3 rangées de gardes de protections. Elles permettront de renforcer la protection du terrain. 2 rangées sont placées à droite du terrain des cibles. Elles devront être faites en premier. La 3ème et dernière suit tout le côté gauche jusqu'à 70m. Nous souhaiterions finir tous les travaux du terrain cette saison.

Comme chaque année, nous organisons notre concours salle. Il aura lieu le weekend des 9 et 10 décembre 2023. L'an dernier, l'esprit de fête était très présent. De nombreux lots, petits et grands, gracieusement donnés au club par les commerçants de Cluses et du département et même d'ailleurs en France (bijouterie Alsacienne) ont été distribués tout au long des différents départs de la compétition. Lucile, notre trésorière, a été nommée fée clusette par les archers du fait de sa bonne humeur et de l'énergie avec laquelle elle a animé les jeux avec sa petite cloche. Les archers de tout le département et d'ailleurs étaient ravis. Cette année nous voulons conserver cette ambiance et continuer à apporter de la bonne humeur dans notre concours.

Aussi si certains d'entre vous ont des lots à nous donner, ou peuvent en obtenir par le biais de leur travail ou de leurs connaissances, n'hésitez pas à nous en faire part.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ARC CLUB CLUSIEN

Questions ? : NEANT

Madame METRAL rappelle que l'on peut faire une demande de lots au département 15 jours à l'avance, par mail à l'attention de Madame METRAL et de Monsieur MAS.

La parole est donnée à Grégory, entraîneur, pour le bilan sportif.

5) [BILAN SPORTIF saison 2022-2023.](#)

Encore une saison où la représentation du club était difficile. On ressent encore bien le passage de la COVID qui a laissé le temps aux adhérents de faire chose pendant que leurs associations tournaient au ralenti. Il faut donc remotiver les adhérents et les emmener vers les compétitions, mais c'est difficile quand soi-même on n'est pas motivé.

Pourtant il y a eu de beaux résultats quand même parmi les 10 compétiteurs sur 17 qui sont allés tirer sur des concours organisés plus ou moins loin. Sur la saison 21-22, 12 compétiteurs sur 21 avaient participé à des compétitions.

Ces 10 archers représentent 76 participations et sont montés 38 fois sur les podiums. Certains parmi eux, ont beaucoup plus participé...

Championnat Départemental Salle à Annecy, le 04 et 05/02/2023.

Ethan PEGEOT, U21H-CL, 1er, Champion Départemental

Audrey LIOGIER, S1F-CL, 2ème, Vice-Championne Départementale

Lucile PALERMO, S1F-CO, 2ème, Vice-Championne Départementale

Championnat de Ligue Salle à Saint Etienne, Le 11/02/2023.

Ethan PEGEOT, U21H-CL, 1er, Champion de Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Championnat Départemental TAEDN à Sallanches, le 04/06/2023.

Marine LEONARDUZZI, U18F-CL, Vice-Championne Départementale

Ethan PEGEOT, U21H-CL, 1er, Champion Départemental

Pascale TEYPAZ, S3F-CL, 3ème

Et 2 archers au pied du podium

Championnat Départemental TAEDI à Sallanches, le 04/06/2023.

Ethan PEGEOT, U21H-CL, 1er, Champion Départemental

Championnat de Ligue TAEDN à Viviers, le 01/07/2023.

Ethan PEGEOT, U21H-CL, 1er, Champion de Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

A noter aussi :

Les premières places de notre équipe challenge, composée de Marine LEONARDUZZI, Audrey LIOGIER, Ethan PEGEOT et Christian LEONARDUZZI lors des 2 premières manches à Sallanches le 20/05/2023 et à Preveissin-Moëns le 01/06/2023. Lors de la manche finale, ils finissent à une très honorable 13ème place sur 47 équipes engagées.

La jolie 1^{ère} place d'Ethan PEGEOT au Championnat de l'Ain à Montmerle-Sur-Saône, le 10/06/2023. Mais il n'y a pas de titre puisque nous ne sommes pas dans l'Ain mais



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ARC CLUB CLUSIEN

en Haute-Savoie mais cela montre le niveau même si nous ne pratiquons pas encore très régulièrement la discipline Beursault.

Le club souhaite, et je souhaite, vivement que les participations aux différents concours, soient beaucoup plus nombreuses cette saison. Allons chercher des titres, des podiums et montrons que les archers clusiens sont bel et bien présents, en forme, et qu'il faut compter sur eux pour perturber les hauts des classements.

Que nos jeunes et leurs parents, acceptent les défaites. C'est en compétition que l'on progresse le plus et que l'on travaille le mental. Sans pratique, on reste sans résultats.

Il y a le potentiel pour remonter une équipe jeune et participer à la CDJ ou CRJ avec Marine en capitaine d'équipe. Fonction que je lui accorde en toute confiance, avec mon soutien, au vu de sa pratique depuis 11 ans maintenant et de ses résultats. Mais pour ça, il faut des jeunes en compétitions...

Un dernier petit mot pour souhaiter un très bon tir à nos 2 qualifiés pour le championnat de France Beursault, Christian et Ethan... Ça se déroule dimanche en banlieue parisienne.

Questions ? : **NEANT**

Au club, nous sommes, 2 entraîneurs et 3 assistants entraîneurs. Il y a donc Carine, Chloé, Ethan, Romain et Grégory en encadrement formés. Carine et Ethan ont beaucoup moins de temps pour nous aider pour diverses raisons. Il serait bon d'avoir d'autres assistants entraîneurs et même d'autres entraîneurs pour nous libérer un peu de temps. Je sais que certains sont amplement capables de le devenir.

Toute personne intéressée par une formation proposée par le CAuRATA ou le CD74, doit se faire connaître du bureau. Le club prend en charge tout ou partie de la formation.

Un contrat est signé entre le club et l'adhérent en formation qui devra satisfaire 3 années de bons services en rapport avec sa formation, ou un remboursement au prorata du nombre d'années dues si la personne nous quitte avant la fin de ces mêmes 3 années et en fonction des raisons de ce départ.

La parole est rendue à Romain, président, pour bilan Moral.

6) BILAN MORAL.

L'Arc Club Clusien avait entre 55 et 65 adhérents avant la période COVID. Depuis nous avons été, 47 en 2020-21 (en septembre 2020), 42 en 2021-22 et 42 en 2022-23. Cette saison, nous sommes, à cet instant, 50 adhérents avec 48% de femmes et nous restons à 42% de jeunes. Les compétiteurs ne représentent que 32% des adhérents.

Nous avons une capacité d'accueil limitée pour les débutants, de par l'encadrement et aussi la configuration de la salle. A la suite du forum des associations, nous avons eu peur du nombre de personnes, enfants et adultes, qui se sont dites intéressées par notre sport. Heureusement, toutes ne sont pas venues et d'autres ont abandonné après les séances d'essai. Nous aurions beaucoup de mal à savoir et faire comprendre nos choix de refus d'accueil. Les groupes restent importants mais nous avons réussi à permettre au plus grand nombre de venir pratiquer le tir à l'arc.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ARC CLUB CLUSIEN

Nous sommes aussi ravis du nombre d'anciens qui ont renouvelé leur confiance malgré les 11 démissionnaires.

Afin de pouvoir accueillir tous nos archers, nous avons également utilisée la subvention départementale afin d'acheter du matériel. Nous avons ainsi remplacé nos vieux arcs, les plus abimés, et nous avons aussi regarni notre panel d'arcs. Nous avons également acheté des viseurs pour remplacer les plus fragiles, ainsi que des stabilisations pour faire progresser le tir des archers. Afin de suivre l'évolution de nos archers, nous avons aussi acheté des branches de remplacement plus puissantes pour pouvoir les changer en cours d'année. D'autres petits matériels ont été achetés pour pouvoir réparer les casses ou remplacer les pièces usées.

Nous avons effectué une demande de labellisation à la fédération. Elle se base sur nos infrastructures, notre matériel, nos formateurs...). Nous avons pu obtenir le label ESPOIR jusqu'au 31 décembre 2024. Il s'agit du plus petit label existant à la FFTA, car celle-ci axe son ambition sur la performance. Afin d'accéder au niveau supérieur il faudrait plus de jeunes en compétition, et faire monter une équipe au niveau régional. En addition du label, nous avons pu également obtenir une certification, celle de la mixité.

Depuis 2 ans, la municipalité nous demande de ne plus rentrer avec nos véhicules dans la cours de l'école. Nous devons donc nous garer dans le quartier des Ewües. Jusqu'à présent nous n'avons pas rencontré trop de difficulté à nous garer, toutefois nous allons bientôt devoir partager les places de parking avec les nombreuses associations qui vont utiliser le nouveau gymnase, et lorsque les terrains de basket seront installés. Nous verrons donc comment va tourner la situation. La question se pose aussi par rapport aux personnes à mobilité réduite. Lors de fortes intempéries, nous risquons également de voir baisser la fréquentation des entraînements, les archers confirmés et équipés ne souhaiteront pas utiliser leurs valises d'arc comme chasse neige en hiver non plus. Une des démissionnaires était en fauteuil...

Nous avons pu renouer cette année avec notre traditionnel barbecue de fin d'année. Nous avons ainsi convié en fin d'année les archers, ainsi que leur famille, à un après-midi de jeux autour du tir à l'arc, suivi par un barbecue. Les jeux mêlant archers débutants, compétiteurs et les familles ont suscité un large engouement, certains compétiteurs se sont même amusés à un tir nocturne une fois la nuit tombée.

Beaucoup de clubs nous envient l'implication que les adhérents mettent dans l'Arc Club Clusien, nous sommes tous conscients que sans vous, nous ne pourrions pas avancer, exister et avoir autant de retours positifs mais les efforts sont loin d'être finis.

Au mois d'octobre aura lieu l'Assemblée Générale du Comité Départemental de tir à l'arc. Tous les archers ont normalement reçu un mail à ce sujet, celui-ci faisant part de postes vacants au sein du bureau. Si des archers sont intéressés, n'hésitez pas à en faire part. C'est d'autant plus important que l'année prochaine aura lieu les élections du nouveau bureau. Si aucune personne ne se présente, le département sera mis sous tutelle de la ligue, et nous n'aurons plus beaucoup de soutien.

Des suggestions ou questions : **NEANT**

La parole est donnée à Carine, trésorière adjointe, pour bilan financier.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ARC CLUB CLUSIEN

7) BILAN FINANCIER ET PREVISIONNEL.

La période des comptes correspond à la durée d'une saison de tir, soit 01/09 au 31/08 de l'année suivante.

Carine présente les comptes de la saison passée 2022-2023 et le bilan prévisionnel pour 2023-2024.

Des questions sur le bilan financier : **NEANT**

L'approbation du bilan financier 2022-2023 est soumise **au vote**.

<u>Qui est contre ?</u>	0 / 23
<u>Qui s'abstient ?</u>	0 / 23
<u>Donc pour :</u>	23 / 23

Présentation du budget prévisionnel pour la saison 2023-2024.

L'approbation du budget prévisionnel 2023-2024 est soumise **au vote**.

<u>Qui est contre ?</u>	0 / 23
<u>Qui s'abstient ?</u>	0 / 23
<u>Donc pour :</u>	23 / 23

Des questions sur le bilan prévisionnel : **NEANT**

Madame METRAL rappelle qu'il ne faut pas hésiter à demander des subventions au département, qu'il y a la subvention de fonctionnement, dont la somme varie entre 400€ et 1200€, que cette demande peut être renouvelée toutes les années pour l'Aide Départementale à la Vie Associative.

8) ÉLECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES 2023-2024.

La tâche des vérificateurs aux comptes est de vérifier les comptes établis par la trésorière et son adjointe, afin de déceler s'il y a eu des erreurs ou des abus.

Afin de perdre du temps pour trouver des volontaires sur la fin de la saison, il est décidé de procéder à des élections dès l'assemblée générale afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté lors de la prochaine assemblée.

Il faut 2 personnes, avec des suppléants si possibles.

Pour rappel et comme déjà expliqué, la période des comptes correspond à la durée de la saison sportive, donc vous serez encore licencié le jour de la clôture des comptes.

Qui se présentent ?

Dominique FRANCOZ, Jérôme VAUSSENAT et Audrey LIOGIER, se portent volontaires.

Élection de Dominique FRANCOZ en tant que vérificateur aux comptes **au vote**.

<u>Qui est contre ?</u>	0 / 23
<u>Qui s'abstient ?</u>	0 / 23
<u>Donc pour :</u>	23 / 23



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ARC CLUB CLUSIEN

Élection de Jérôme VAUSSENAT en tant que vérificateur aux comptes **au vote**.

<u>Qui est contre ?</u>	0 / 23
<u>Qui s'abstient ?</u>	0 / 23
<u>Donc pour :</u>	23 / 23

Élection d'Audrey LIOGER en tant que vérificateur suppléante aux comptes **au vote**.

<u>Qui est contre ?</u>	0 / 23
<u>Qui s'abstient ?</u>	0 / 23
<u>Donc pour :</u>	23 / 23

La parole est rendue à Romain, président, pour la suite de l'Assemblée Générale.

9) MOTS DES ÉLUS.

Mme METRAL, M. PEPIN et M. GENOVESE se présentent et nous réaffirment leur soutien.

Madame METRAL nous dit être satisfaite et contente des aides financières que le département nous a attribué, et de voir à quoi ces aides nous ont été essentielles et de ce en quoi l'Arc Club Clusien a pu investir. Ne pas hésiter à les consulter pour d'autres investissements à venir / aux projets.

M. GENOVESE nous félicite pour cette saison sportive passée, pour les investissements, les comptes et l'organisation. Il nous souhaite une encore meilleure saison à venir.

10) MOT DE CLOTURE DU PRESIDENT.

Le président remercie chaleureusement les personnes présentes.

La parole est laissée aux autres membres du bureau :

La parole est laissée aux personnes de l'assemblée :

L'assemblée est clôturée et les personnes présentes sont invitées à partager le verre de l'amitié.

Clôture de la séance à 21h05.

Le président : R. Champon

Le secrétaire : G. Turbelin